
Maîtrise en éducation (profil sans mémoire)

3
7
0
2

Directeur(trice): Anne Roy
Comité de programme de cycles supérieurs - Education
819 376-5011, poste 3635

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Maître en éducation (M.Ed)

Crédits: 45

Présentation

En bref

Le programme de maîtrise avec essai s'adresse aux personnes ayant une expérience en éducation, en enseignement ou en administration de l'éducation, et qui désirent approfondir et compléter leur formation en vue d'améliorer leur acte professionnel. Les diverses activités d'apprentissage sont structurées de façon telle que, tout en développant chez l'étudiant une vision globale et intégrée de sa pratique, elles favorisent l'acquisition d'habiletés permettant de connaître, développer et appliquer des paradigmes et techniques propres aux réalités rencontrées dans l'exercice de sa profession. Le programme propose deux cheminements :

- 01 - Cheminement en éducation
- 02 - Cheminement en administration de l'éducation

Objectifs du programme

Le programme vise à permettre à l'étudiant:

- de poursuivre l'acquisition de connaissances dans son domaine d'intervention;
- de développer des compétences en s'appuyant sur son expérience professionnelle;
- d'analyser de façon systématique dans une perspective critique sa pratique professionnelle;
- d'acquérir des notions de base en méthodologie de la documentation et de la recherche;
- d'inscrire sa réflexion intellectuelle dans une thématique : petite enfance, famille et communauté, cognition et apprentissage, didactique et épistémologie, technologies de l'apprentissage de l'enseignement; pratiques enseignantes; formation à l'enseignement; administration de l'éducation, fondements de l'éducation ou autres.

Le cheminement 02 permet d'assurer un parcours en continuité de formation pour les étudiants qui ont complété des cours dans le programme conduisant au diplôme d'études supérieures spécialisées en administration de l'éducation (1664).

La recherche dans le domaine

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du Département des sciences de l'éducation.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base universitaire

Etre titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences de l'éducation, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent

OU

Etre titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3); en de tels cas l'étudiant peut avoir à réaliser des cours d'appoint (pour un maximum de 9 crédits) ou se voir imposer une propédeutique.

Le candidat qui a obtenu son grade de premier cycle avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 ou l'équivalent, peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier. Il aura à réaliser des cours d'appoint (pour un maximum de 9 crédits) ou se voir imposer une propédeutique.

Base expérience

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat qui demande son admission en vertu de l'expérience jugée pertinente et des connaissances appropriées doit soumettre un texte (voir la section pièces à joindre au dossier)

Pour tout candidat

- La maîtrise de la langue française est essentielle. Cette connaissance sera vérifiée à partir du document écrit soumis par le candidat et à partir des échanges lors de l'entrevue.
- Il sera nécessaire de lire et comprendre des textes rédigés en langue anglaise.
- Une connaissance fonctionnelle des principaux logiciels appropriés aux tâches de recherche est souhaitable afin de réaliser différentes tâches de recherche avec plus d'efficacité grâce aux outils informatisés appropriés.

De plus, le candidat peut avoir à se soumettre à une entrevue.

Études hors Québec

Base études hors Québec

Etre détenteur d'un grade de premier cycle (baccalauréat nord-américain, licence ou master 1, selon le système d'éducation, Bac+3) ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission, avec une moyenne de 12/20 ou son équivalent. Des cours d'appoint ou une propédeutique pourrait être exigée.

Le candidat qui a obtenu son grade de premier cycle avec une moyenne cumulative inférieure à 12/20 mais égale ou supérieure à 11/20 ou l'équivalent, peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier. Il aura à réaliser des cours d'appoint (pour un maximum de 9 crédits) ou se voir imposer une propédeutique.

Modalités de sélection des candidatures

Constitution des dossiers de demande d'admission

Toute demande d'admission est d'abord examinée par le registraire qui vérifie la présence au dossier des pièces (voir la section pièces à joindre au dossier).

Si le dossier est complet, la demande est ensuite transmise à la direction des études de 2^e cycle du Département des sciences de l'éducation. C'est le registraire qui transmet ensuite la décision d'admission au candidat.

Cheminement en éducation

(Cheminement: 1)

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (6 crédits)

PDG6027 Argumentation et problématique
SRE6008 Recherche en éducation : fondements et démarches

Cours optionnels (15 à 21 crédits)

L'étudiant doit suivre les cours suivants (six crédits) :

EDU6021 Processus cognitifs et disciplines scolaires
EDU6030 Psychosociologie en contexte éducatif

L'étudiant doit réaliser un minimum de 9 crédits ou un maximum de 15 crédits parmi les cours de la liste suivante (9 à 15 crédits)

DID6023 Théories et concepts clés dans la recherche en didactique
DID6024 Didactiques disciplinaires
EDU6016 Méthodologie de la recherche en éducation (SRE6008)
EDU6018 Activité de lectures dirigées
EDU6023 Fondements de l'intervention auprès d'apprenants en difficulté
EDU6029 Questions éthiques et politiques en éducation
PDG6026 Relation éducative et apprentissage
EDU6027 Psychopédagogie, difficultés et troubles d'apprentissages

Cours complémentaires (0 à 6 crédits)

Avec l'approbation du responsable de programme, l'étudiant peut réaliser un maximum de six crédits de deuxième cycle (0 à 6 crédits)

Crédits de recherche (18 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 18 crédits.

Cheminement en administration de l'éducation

(Cheminement: 2)

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (6 crédits)

PDG6027 Argumentation et problématique
SRE6008 Recherche en éducation : fondements et démarches

Cours optionnels (21 crédits)

L'étudiant doit suivre les cours suivants (six crédits) :

ADS6022 La gestion en milieu éducatif
ADS6050 Organisation du système d'éducation:structure et fonctionnement

L'étudiant doit réaliser 15 crédits parmi la liste des cours suivants :

ADS6038 Lectures dirigées (ADS6022 ou ADS6050)
ADS6043 Gestion des activités éducatives (ADS6022 ou ADS6050)
ADS6044 Gestion axée sur les résultats en éducation (ADS6022 ou ADS6050)
ADS6045 Gestion des ressources humaines en éducation (ADS6022 ou ADS6050)
ADS6046 Direction et exercice du leadership en éducation (ADS6022 ou ADS6050)

ADS6047	Comportement des acteurs dans le milieu de l'éducation (ADS6022 ou ADS6050)
ADS6048	Identité professionnelle (ADS6022 ou ADS6050)
ADS6049	Résolution de problème en gestion et administration de l'éducation (ADS6022 ou ADS6050)
ADS6051	Séminaire de fin d'études (6 crédits)
ADS6052	Étude de cas en administration de l'éducation
ADS6053	Enjeux spécifiques en administration de l'éducation
EDU6023	Fondements de l'intervention auprès d'apprenants en difficulté
EDU6027	Psychopédagogie, difficultés et troubles d'apprentissages

Crédits de recherche (18 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 18 crédits.

Travail de recherche

Essai (18 crédits)

L'essai se veut une démarche de conceptualisation, de planification et de réalisation d'un projet de développement en éducation relié à l'activité professionnelle de l'étudiant.

Il comporte un maximum de quatre-vingt (80) pages dont le contenu correspond au travail exécuté par l'étudiant. Il comprend obligatoirement les éléments suivants : la problématique, une courte recension des écrits, la méthodologie de la réalisation du projet et la discussion des résultats. L'étudiant peut ajouter des recommandations, s'il y a lieu.

Il existe des essais de nature théorique - de l'ordre de l'exploration et de la synthèse des connaissances existantes - d'autres essentiellement pratiques, d'autres enfin qui allient une exploration à la fois théorique et pratique.

L'essai pourra correspondre à l'un des types de projet de développement éducatif suivants :

- Etude de documents;
- Production d'un document d'orientation;
- Analyse de pratiques éducatives, psychopédagogiques ou managériales;
- Analyse de matériel éducatif, didactique ou managérial;
- Conception d'activités d'apprentissage;
- Production de matériel didactique;
- Analyse réflexive de sa pratique professionnelle;
- Etude historique d'un phénomène;
- Projet d'intervention;
- Ethnographie scolaire (étude d'un milieu et d'une culture).

L'essai est évalué par un jury composé de deux professeurs selon les critères prévus par le comité des programmes de cycles supérieurs de 2e cycle en éducation (CPCSE) et les procédures définies par le Règlement des études de cycles supérieurs de l'UQTR (articles 163 à 169).

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Les étudiants inscrits à temps plein devront normaliser leur choix de direction avec le formulaire prévu à cet effet avant la fin de leur 3e session.

Les étudiants inscrits à temps partiel devront normaliser leur choix de direction avec le formulaire prévu à cet effet avant la fin de leur 4e session.

L'étudiant inscrit à temps plein devra officialiser son choix de sujet de recherche avant la 3e session d'inscription et l'étudiant à temps partiel avant la 4e session.

L'étudiant doit déposer son avant-projet de mémoire ou d'essai avant la fin de sa troisième session d'inscription s'il est inscrit

à temps complet et avant la fin de sa cinquième session d'inscription s'il est inscrit à temps partiel.

L'étudiant désirant s'inscrire aux cours ADS6038 Lectures dirigées (3 crédits) ou EDU6018 Activité de lectures dirigées (3 crédits) devra obligatoirement contacter la commis aux études avancées au programme afin de l'aviser de son intention d'inscription à ce cours. Il ne sera plus possible pour un étudiant de s'y inscrire lui-même.